

La déficience visuelle

**Document d'appui
à l'intention
des enseignants**



**BRITISH
COLUMBIA**

Ministry of Education

La déficience visuelle

**Document d'appui
à l'intention
des enseignants**

Janvier 1995

Direction de l'éducation spécialisée

Pour obtenir des exemplaires additionnels,
communiquez avec :

Office Products Centre
4248 Glanford Avenue
Victoria, British Columbia
V8Z 4B8

Tél. : (250) 952-4460
Sans frais : 1-800-282-7955
Télec. : (250) 952-4442

National Library of Canada Cataloguing in Publication Data

Main entry under title:

La déficience visuelle : document d'appui à l'intention des
enseignants

Trad. de: Students with visual impairments.

Également disponible sur Internet.

ISBN 0-7726-5042-X

1. Enfants handicaps visuels - Éducation - Colombie-
Britannique. 2. Enfants aveugles - Éducation - Colombie-
Britannique. I. British Columbia. Ministry of Education.

HV1809.B7 D4314 1995

371.91109711

C2003-960197-8

Table des matières

Introduction – La déficience visuelle	1
La nature et le degré de la déficience visuelle	3
L'évaluation de la vision	4
Les répercussions de la perte de la vision sur le plan éducatif	5
Les besoins de l'élève ayant une déficience visuelle	6
Les attentes face à l'élève ayant une déficience visuelle	7
Exemples de questions à poser aux parents et aux tuteurs	8
Exemples de questions à poser à l'enseignant ressource pour élèves ayant une déficience visuelle	10
La vision fonctionnelle de l'élève	12
En classe / Répartition des places	12
À sa table de travail / Dans les autres lieux	13
Questions que pourrait vous poser l'enseignant ressource pour élèves ayant une déficience visuelle	14
Exemples de questions à poser lors de la première rencontre de l'équipe scolaire	16
Entrevues avec l'élève	18
L'orientation et la mobilité	20
La sécurité et l'environnement	20
Conseils concernant l'environnement	22
La planification des cours	22
L'enseignement	22
L'évaluation	23
L'utilisateur de documents imprimés	23
L'utilisateur de documents en braille	23
Les aides dont l'élève peut avoir besoin	24
Glossaire partiel	26
Aide, ressources et personnes à qui s'adresser	29

Remerciements

La **Direction de l'éducation spécialisée** du ministère de l'Éducation tient à remercier les personnes qui ont participé à la préparation et à l'élaboration de ce document d'appui destiné aux enseignants :

Ted Akune, District scolaire n° 35, Langley
Megan Anakin, District scolaire n° 35, Langley
Maureen Collister, District scolaire n° 63, Saanich
Tom Cowper, District scolaire n° 35, Langley
Gerald Harris, District scolaire n° 61, Victoria
Diana Leung, District scolaire n° 61, Victoria
Deborah Lomond, District scolaire n° 23, Kelowna
Pat Saxon, District scolaire n° 63, Saanich
Trevor Scofield, District scolaire n° 23, Kelowna
Gus Valen, District scolaire n° 71, Courtenay
Betty Ann Xenis, District scolaire n° 77, Summerland

De plus, la Direction de l'éducation spécialisée tient à remercier les enseignants qui ont apporté leur concours à l'élaboration des plans initiaux de ce document d'appui.

Linda Cogburn, District scolaire n° 34, Abbotsford
Martha Anderson, District scolaire n° 7, Nelson
Donna Barner, District scolaire n° 32, Hope
Karin Conboy, District scolaire n° 35, Langley
Sheila Gossan, District scolaire n° 34, Abbotsford
Randy Lee, District scolaire n° 32, Hope
Sue Tennant, District scolaire n° 23, Kelowna

La Direction de l'éducation spécialisée tient aussi à souligner la contribution de Alberta Education.

Introduction

Ce guide vous sera d'un grand secours si, en tant que titulaire de classe, vous vous préparez à compter pour la première fois parmi vos élèves un enfant ayant une déficience visuelle. Ce nouvel élève sera sans doute aussi nerveux et anxieux que vous, mais vous pourrez exploiter cette énergie pour créer de remarquables relations pédagogiques dans la classe. Les enseignants qui ont déjà eu l'occasion de travailler avec des élèves ayant une déficience visuelle affirment que cette expérience leur a beaucoup appris et qu'elle a enrichi leur enseignement.

Anxiété, inquiétude et incertitude pourraient être les premiers sentiments que ce nouveau défi fera naître en vous. Cependant, soyez assuré que vous ne serez pas laissé à vous-même : nous vous offrirons toute l'information et l'aide dont vous aurez besoin. Par ailleurs, à son arrivée en classe, l'élève ayant une déficience visuelle profite souvent déjà d'une structure de soutien; si ce n'est pas le cas, ce guide vous orientera vers des spécialistes qui verront à former une équipe scolaire pouvant travailler de concert avec vous et avec l'élève.

« L'enseignant ressource pour élèves ayant une déficience visuelle » (qu'on appelle aussi parfois l'enseignant itinérant pour élèves ayant une déficience visuelle) vous aidera à répondre aux besoins particuliers de ces élèves en matière d'apprentissage. Rappelez-vous cependant que l'élève aux prises avec une perte de la vision a surtout besoin de votre expérience et de votre expertise pédagogiques, de vos conseils et de vos encouragements.

Ce guide a été conçu dans le but de vous fournir l'information de base nécessaire pour favoriser l'intégration de l'élève à votre classe. Ses différentes sections traitent des sujets que des enseignants ressources pour élèves ayant une déficience visuelle et des titulaires de classe d'expérience jugent de toute première importance. Lorsqu'on se prépare à accueillir un élève ayant une déficience visuelle, il faut :

- se préparer en vue du premier entretien avec l'élève et ses parents;
- savoir où aller chercher de l'aide le cas échéant;
- prendre conscience des changements qu'il pourra être nécessaire d'apporter à sa planification de cours;
- partager avec les autres membres de l'équipe scolaire les responsabilités liées à la gestion du programme éducatif de l'élève;
- apprendre à connaître l'élève ainsi que ses besoins et objectifs.

Une planification conjointe et une communication positive dès les premiers jours servent de fondement à l'établissement de relations solides pour que l'enseignement et l'apprentissage soient efficaces. Chacun des membres de l'équipe scolaire apporte une expérience et une expertise particulières. En travaillant avec eux, le titulaire de classe crée un environnement intellectuel, physique, social et affectif qui permet à l'élève aux prises avec une perte de la vision de donner toute sa mesure. Lorsque les besoins s'en font sentir au cours de l'année, les différents membres de l'équipe scolaire peuvent apporter leur contribution à la planification et à l'enseignement des cours.

En mettant en place dès le début un réseau « attentif » aux besoins de l'élève, le titulaire de classe en viendra tout naturellement à planifier les leçons avec soin, à donner un enseignement efficace et à favoriser le développement des habiletés de l'élève, de ses connaissances, de sa capacité à communiquer, de son sens des responsabilités, de son autonomie, de son estime de soi et de son apprentissage continu.

Ce guide comporte des listes de questions fréquemment posées ainsi que de l'information de base et des stratégies d'enseignement qui vous aideront à mieux prendre conscience des sentiments qu'éprouve un élève ayant une déficience visuelle et de ses besoins en matière d'éducation.

La nature et le degré de la déficience visuelle

Afin de mieux aider l'élève dans sa démarche d'apprentissage, vous devez comprendre la nature et le degré de la déficience visuelle avec laquelle il est aux prises ainsi que les répercussions pédagogiques possibles lorsque vous travaillez avec lui dans la classe.

La déficience visuelle se définit comme une importante perte de vision dans les deux yeux qu'il est impossible de corriger avec des lunettes. Le degré de la déficience pouvant varier énormément, l'enseignement, pour être efficace, doit être adapté à chaque élève aux prises avec ce problème.

La déficience visuelle se divise en deux grandes catégories : la basse vision et la cécité. En Colombie-Britannique, la plupart des élèves ayant une déficience visuelle ont une basse vision; ils peuvent ainsi, à l'aide de matériel et d'appareils spéciaux, utiliser des documents imprimés. Par ailleurs, il faut les encourager à se servir le plus possible de leur vision résiduelle. En général, les élèves que l'on considère comme « légalement aveugles » ont une certaine vision utilisable. Le terme « légalement aveugle » désigne les personnes ayant droit à certains services – importants – d'organismes publics ou privés.

La déficience visuelle peut aussi être classée suivant qu'elle est de nature congénitale (perte de la vision présente dès la naissance) ou acquise (perte de la vision survenant plus tard dans la vie à la suite d'une maladie ou d'un accident). L'âge où survient cette perte de vision et le degré de développement atteint avant la perte de vision jouent un rôle crucial dans la capacité de l'élève à acquérir certaines compétences et à maîtriser certains concepts.

Vous devez comprendre que, même si l'acuité visuelle de deux enfants ayant une déficience visuelle est considérée comme identique, ceux-ci peuvent apprendre et fonctionner de manière très différente. La vision peut fluctuer d'elle-même et aussi être influencée temporairement par des facteurs comme la fatigue, les éblouissements ou un éclairage inadéquat. Bien sûr, il est important de connaître le type de déficience visuelle dont l'élève est atteint, mais il faut éviter, à partir de la déficience diagnostiquée, de faire des généralisations concernant ses fonctions visuelles.

L'évaluation de la vision

Pour aider le titulaire de classe dans sa planification de cours, l'enseignant ressource pour élèves ayant des déficiences visuelles peut obtenir trois types d'évaluation.

- L'acuité visuelle** - L'ophtalmologiste ou l'optométriste évalue l'acuité visuelle d'un élève à partir de sa capacité à voir les détails d'un objet.
- Le champ visuel** - Les tests permettent d'évaluer la vision centrale et périphérique de l'élève. Il revient à l'ophtalmologiste ou à l'optométriste de juger s'il est nécessaire de faire passer ces tests.
- La vision fonctionnelle** - Les tests indiquent comment l'élève utilise sa vue. En général, l'enseignant ressource pour élèves ayant une déficience visuelle peut faire passer ces tests; ils :
- sont tenus dans des situations concrètes;
 - dépendent de renseignements fournis par les parents, le personnel de l'école, les spécialistes et l'élève;
 - sont de bons indicateurs de la vision utile;
 - aident à déterminer les adaptations à apporter au matériel et à l'environnement;
 - aident à déterminer l'utilité de compétences spécialisées, d'outils technologiques et d'instruments servant à grossir les objets;
 - servent de fondement à la création d'un programme de formation pour améliorer l'efficacité visuelle.

À partir de ces évaluations, l'enseignant ressource pour élèves ayant une déficience visuelle dresse un profil des habiletés visuelles de l'élève qui peuvent influencer sur son apprentissage et ses résultats tant à l'école, qu'à la maison et dans la collectivité. Ce profil rend compte de la manière dont la vision de l'élève fonctionne; il aide le titulaire de classe et l'équipe scolaire à concevoir un plan d'apprentissage personnalisé (PAP) et à adapter les stratégies d'enseignement aux besoins de l'élève. Vous trouverez aux pages 12 et 13 des tableaux qui pourront vous servir de guides pour discuter de la vision fonctionnelle de chaque élève ayant une déficience visuelle.

Les élèves atteints de perte de la vision peuvent aussi être aux prises avec d'autres déficiences qui viennent nuire à leur apprentissage (p. ex. surdité et perte de la vision; paralysie cérébrale et perte de la vision). L'enseignant ressource pour élèves ayant une déficience visuelle coordonnera les différentes évaluations et vous aidera à planifier et à concevoir des stratégies d'enseignement appropriées à chaque cas. Il importe toutefois de se rappeler que le développement de l'élève se fait à un rythme encore plus lent lorsque plusieurs complications viennent nuire à son apprentissage.

Les répercussions de la perte de la vision sur le plan éducatif

Les élèves aux prises avec une perte de la vision doivent souvent trouver des moyens différents de faire les choses, et leurs possibilités d'apprentissage en sont parfois réduites. Il leur faut plus de temps pour acquérir certains concepts et certaines habiletés. Voici des aptitudes particulièrement difficiles à acquérir pour les élèves aux prises avec une perte de la vision :

- L'acquisition de concepts
- Les habiletés de communication interpersonnelle
- Les aptitudes à la vie quotidienne
- L'aptitude à s'orienter et à se déplacer
- Le perfectionnement scolaire

L'acquisition de concepts est à la base de tout apprentissage. Les relations spatiales, le temps, la connaissance du corps et la conscience de soi ne sont que quelques exemples des concepts fondamentaux que l'être humain doit acquérir pour comprendre le monde où il vit et qu'il peut être nécessaire d'enseigner à l'élève.

Bien que le titulaire de classe mette avant tout l'accent sur le développement intellectuel, les différentes possibilités offertes à l'élève ayant une déficience visuelle de se développer sur le plan personnel peuvent avoir une profonde influence sur lui. L'acquisition des éléments suivants peut lui être grandement bénéfique et lui assurer une croissance saine : développer une image de soi positive, apprendre à se vêtir correctement et à prendre soin de soi, développer de bonnes aptitudes en communication interpersonnelle, connaître la vie de famille et les comportements acceptables, accroître son autonomie et avoir une vie productive dans la collectivité.

Le développement de relations interpersonnelles est tout aussi important pour les élèves ayant une déficience visuelle que pour les autres élèves, et la classe peut être un endroit formidable pour favoriser le développement et la maturité de ces élèves, peu importe l'étape où ils en sont. Vous trouverez aux pages suivantes une liste des besoins des élèves aux prises avec une perte de la vision et une liste des attentes face à ces élèves. Nous vous fournissons aussi des listes de questions et de conseils qui vous aideront à préparer vos cours.

Les besoins de l'élève ayant une déficience visuelle

- **Se sentir accepté** et éprouver un sentiment d'appartenance lorsqu'il peut nouer des liens sociaux féconds : pouvoir parler et écouter; trouver des camarades avec qui il a des centres d'intérêt en commun; participer à des activités parascolaires ainsi qu'aux échanges libres et amicaux ayant lieu à l'école.
- **Être encouragé à prendre des risques et à s'améliorer.**
- **Prendre conscience de ses forces personnelles**, de ses talents, de ses styles d'apprentissage et de ses centres d'intérêt.
- **Se trouver dans des situations d'apprentissage expérientiel et parallèle** en équipes et à deux, dans les laboratoires, en musique, en art dramatique, lors des sorties, dans le cadre de projets collectifs et dans les activités sportives.
- **Prendre part aux discussions et se faire poser des questions** : être un participant à part entière au même titre que les autres élèves.
- **Avoir l'occasion de se fixer des objectifs, d'avoir des rêves et des aspirations.**
- **Se sentir en sécurité et à l'aise dans toute l'école.** Pouvoir s'orienter dans l'école, être capable de se déplacer seul et de recevoir de l'aide au besoin.
- **Bénéficier d'un éclairage optimal**, de façon à moins se fatiguer les yeux lorsqu'il lit et écrit, et à pouvoir se déplacer en toute sécurité dans l'école.
- **Travailler avec des personnes qui comprennent les répercussions de la perte de la vision sur le plan éducatif.**
- **Avoir accès à des outils technologiques et à des ressources d'apprentissage répondant à ses besoins.**

Les attentes face à l'élève ayant une déficience visuelle

- **S'approprier les mêmes droits et assumer les mêmes responsabilités** que les autres élèves.
- **Observer les mêmes règles de conduite et se soumettre à la même discipline** que les autres élèves.
- **Communiquer efficacement** avec les autres en faisant appel à de bonnes habiletés de communication interpersonnelle. Être capable d'écouter, de parler, de lire et d'écrire en toute occasion.
- **Faire preuve d'autonomie et d'initiative; pouvoir s'adapter.**
- **Prendre des risques raisonnables.**
- **Montrer qu'il a une image de soi positive** en adoptant une bonne posture, en souriant et en prenant soin de lui (hygiène personnelle, apparence, habillement).
- **Avoir recours à sa vision résiduelle et la développer.**
- **Acquérir des compétences spécialisées** et apprendre à utiliser les outils technologiques qui vont lui permettre de réussir à l'école et dans sa vie adulte.
- **Prévoir tôt une carrière intéressante** : explorer la gamme des emplois possibles, élaborer des plans bien ciblés et réalistes et prendre les décisions lui permettant d'atteindre ses objectifs, et participer à des expériences en milieu de travail.
- **Acquérir son autonomie sociale.**

Exemples de questions à poser aux parents et aux tuteurs

Comme dans toute bonne relation de travail, la première rencontre revêt souvent la plus haute importance. C'est à cette occasion que se créent des impressions qui vont durer longtemps; il importe donc de la préparer avec soin, de la tenir dans un lieu agréable et à l'heure convenant à toutes les personnes concernées. Afin d'établir, le plus rapidement possible, de bons rapports avec les parents, vous devez les accueillir chaleureusement et leur montrer que vous désirez collaborer avec eux. Voici quelques exemples de questions qui vous aideront à préparer cette rencontre.

- Pourriez-vous me parler de la perte de vision de votre enfant et m'indiquer les effets qu'elle pourrait avoir sur ma classe?
- Quel degré d'autonomie a votre enfant à la maison, à l'école et dans la collectivité? Connait-il certaines difficultés précises dont je devrais être au courant? Selon vous, dans quelle mesure dois-je l'aider?
- Selon vous, quels rapports ou autres renseignements concernant votre enfant devrais-je posséder? (P. ex. acuité visuelle, évaluations du champ visuel, vision fonctionnelle, recommandations.)
- Votre enfant utilise-t-il des appareils spéciaux? Sait-il s'en servir et en assurer l'entretien? Qu'arrive-t-il si un appareil ne fonctionne pas?
- Devons-nous obtenir certains appareils spécialisés pour votre enfant?
- Pourriez-vous me mentionner certaines stratégies que vous trouvez efficaces et qui pourraient nous aider, votre enfant et moi, à bien communiquer et à travailler ensemble?
- Il faut s'attendre à ce que les autres élèves posent des questions sur la perte de vision de votre enfant. Pourriez-vous m'indiquer quelles informations peuvent être données en classe et comment les expliquer lorsque nous allons nous présenter les uns les autres?
- Y a-t-il d'autres personnes qui travaillent actuellement avec votre enfant?
- Quels objectifs avez-vous pour votre enfant sur les plans scolaire et social?
- Avez-vous des questions à me poser? (P. ex. sur mes attentes vis-à-vis de mes élèves, sur les devoirs, le matériel, les activités, l'évaluation des progrès, les projets, les portfolios ou les épreuves.)

Notes prises lors de la première rencontre avec les parents ou le tuteur

NOM DE L'ÉLÈVE	DATE
TÉLÉPHONE À LA MAISON	TÉLÉPHONE AU TRAVAIL

Personnes importantes (proches, amis, autres membres de l'équipe scolaire) :

Description de la perte de la vision :

Centres d'intérêt, loisirs et forces de l'élève :

Questions et inquiétudes :

Objectifs à court terme :

Objectifs à long terme :

Autres renseignements et suggestions :

Exemples de questions à poser à l'enseignant ressource pour élèves ayant une déficience visuelle

- Que peut véritablement voir l'élève? (Taille des objets, contraste, détails, couleurs)
- L'élève utilise-t-il le braille? Quelle sera ma responsabilité dans ce domaine?
- Cet élève aux prises avec une perte de la vision peut-il faire tout ce que font mes autres élèves?
- Quel est le degré d'autonomie de cet élève? À quel point dois-je l'aider?
- Lui faudra-t-il un aide-enseignant? Quelles méthodes de travail devrais-je utiliser pour travailler avec ce dernier?
- Que ressent l'élève à l'égard de la perte de sa vision?
- Dois-je me renseigner sur le matériel, les manuels, le papier ou les appareils spéciaux que l'élève utilise? Dois-je en fournir certains?
- Quelles stratégies puis-je utiliser au jour le jour lorsque j'enseigne?
- Parlez-moi de certains problèmes de discipline et de comportement. Des attentes spéciales. Des mises en garde.
- Pouvez-vous me parler des capacités, des compétences et des centres d'intérêt de cet élève?
- Peut-il prendre part aux activités spéciales, aux sorties, aux laboratoires et faire les travaux demandés?
- De quelle façon dois-je m'y prendre pour présenter cet élève au reste de la classe?
- Certaines situations en classe pourraient-elles être difficiles à vivre pour cet élève?
- Quelle aide pouvez-vous m'apporter? À quelle fréquence pourrez-vous venir en classe?
- Dois-je avoir recours à d'autres stratégies d'évaluation?
- Comment puis-je m'y prendre pour que l'élève participe de façon efficace au travail de groupe?
- Pouvez-vous me proposer certains ouvrages de référence ou d'autres ressources qui pourraient m'être utiles?
- Quelles autres questions devrais-je poser ou quels autres renseignements devrais-je obtenir?
- Comment dois-je m'y prendre pour entrer en communication avec vous?

Notes prises lors de la première rencontre avec l'enseignant ressource pour élèves ayant une déficience visuelle

NOM DE L'ÉLÈVE	DATE
NOM DE L'ENSEIGNANT RESSOURCE	TÉLÉPHONE AU TRAVAIL

Description de la perte de la vision, de la vision fonctionnelle et des répercussions sur le plan éducatif :

Mode d'apprentissage le plus efficace :

Stratégies d'enseignement :

Appareils (besoins, fonction, entretien, rangement, espace requis) :

Plans et objectifs d'apprentissage initiaux :

Questions et inquiétudes :

Prochaine rencontre :

La vision fonctionnelle de l'élève

Vous pouvez remplir les tableaux suivants avec l'enseignant ressource pour élèves ayant une déficience visuelle. Les personnes qui travaillent avec l'élève pourront s'en servir comme documents de travail.

NOM DE L'ÉLÈVE	DATE
REPLI PAR	OCCUPATION

En classe

OBJET	DISTANCE	CONDITIONS/ADAPTATIONS
Horloge		
Tableau		
Transparents		
Vidéos		
Tableaux/Cartes		
Démonstrations pratiques		
Ordinateur		
Autres		

Répartition des places

MEILLEUR ENDROIT OÙ PLACER L'ÉLÈVE (PLAN 1)	MEILLEUR ENDROIT OÙ PLACER L'ÉLÈVE (PLAN 2)

À sa table de travail

FACTEURS À CONSIDÉRER	CONDITION/ADAPTATION IDÉALE
Distance de lecture	
Angle du plan de travail (inclinaison)	
Éclairage	
Matériel imprimé : taille des caractères	
espacement	
nombre de mots par page	
Contraste : livres	
photocopies	
Type de papier	
Type de stylo/crayon	

Dans les autres lieux

ENVIRONNEMENT	CONSIDÉRATIONS
Corridors	
Gymnase	
Bibliothèque	
Terrain de jeux	
Autobus	
Excursions	
Collectivité	
Autres endroits	

Questions que pourrait vous poser l'enseignant ressource pour élèves ayant une déficience visuelle

- Que ressentez-vous à l'idée de travailler avec un élève aux prises avec une perte de la vision?
- Avez-vous déjà enseigné à des élèves ayant une déficience visuelle ou d'autres incapacités?
- Quelles sont vos principales inquiétudes à l'idée d'enseigner à cet élève?
- La production d'examens et de manuels en médias substitués prend un certain temps. À quel moment de l'année tenez-vous vos principales périodes d'évaluation et comment voulez-vous procéder pour les examens? (Délai de production des documents : de 1 à 2 semaines.)
- Puis-je avoir une copie de votre grille-horaire?
- Utilisez-vous souvent du matériel audiovisuel? Le rétroprojecteur?
- Quand est-il préférable que je vienne en classe observer cet élève?
- Comment vous sentez-vous à l'idée d'avoir d'autres adultes que vous dans la classe?
- Quel rôle aimeriez-vous me voir tenir?
- À quels endroits, dans la classe, pourrions-nous disposer les appareils et ranger le matériel et les manuels requis?
- Quels manuels et autres ressources d'apprentissage allez-vous utiliser dans la classe? (Il vaut mieux commander le plus tôt possible les médias substitués comme les cassettes et les documents en braille et en gros caractères.)
- À quelle fréquence voulez-vous que je communique avec vous?
- Au cas où les enseignants suppléants et les aides-enseignants qui vous remplacent auraient besoin de me téléphoner en votre absence, pourriez-vous me laisser une copie des directives que vous avez l'intention de leur remettre?
- Avez-vous des questions auxquelles je peux répondre dès maintenant?

Notes

Exemples de questions à poser lors de la première rencontre de l'équipe scolaire

- Que peut véritablement voir l'élève?
- Quels sont les centres d'intérêt, les capacités et les habiletés de l'élève? Devons-nous prêter attention à certaines forces, faiblesses ou inquiétudes particulières?
- Un aide-enseignant sera-t-il disponible? Quel rôle tiendra-t-il?
- Quels renseignements possédons-nous déjà sur l'élève? Qu'avons-nous besoin d'autre?
- Quel est le degré d'autonomie de cet élève et à quel point devons-nous lui apporter de l'aide?
- Qui élaborera le plan d'apprentissage personnalisé (PAP) et qui assurera la coordination de l'ensemble du programme éducatif de l'élève?
- Quels sont nos objectifs éducatifs à court et à long terme pour cet élève?
- Quelle préparation particulière devons-nous assurer pour les cours, les devoirs et les épreuves?
- Par le passé, quelles stratégies ont porté fruit? De quoi l'élève a-t-il besoin?
- Quelles autres personnes travaillent avec cet élève? Comment allons-nous collaborer ensemble et à quel moment?
- L'élève a-t-il besoin d'un appareil spécial? Devons-nous lui en procurer un? À quoi sert cet appareil? Qui en assure l'entretien? Y a-t-il un appareil en réserve? Doit-on avoir recours au programme SET-BC?
- Que se passe-t-il lorsque l'aide-enseignant ou moi devons nous absenter?
- Quelles sont les attentes quant au comportement de l'élève? Devons-nous nous occuper de certains problèmes de discipline? Y a-t-il des stratégies qui nous seraient utiles?
- À quels autres éléments devons-nous prêter attention? Que devons-nous savoir d'autre pour que notre travail soit plus efficace?
- Quelle est la meilleure façon d'intégrer cet élève à l'environnement physique de l'école? Que devons-nous faire en ce qui concerne les mesures de sécurité ou d'urgence, les récréations, les cours d'éducation physique et de formation technologique?
- Cet élève est-il inscrit au Provincial Resource Centre for the Visually Impaired (PRCVI)? Devons-nous commander du matériel auprès du PRCVI? Comment faut-il procéder? Qui s'en occupera?
- Quel est la meilleure façon d'intégrer cet élève au milieu scolaire? Que devons-nous dire aux autres élèves et au personnel? Devons-nous mettre sur pied un système de jumelage?

Notes prises lors de la première rencontre de l'équipe scolaire

NOM DE L'ÉLÈVE	DATE
----------------	------

PERSONNES PRÉSENTES

Antécédents scolaires / Information sur l'évaluation :

Vision fonctionnelle et répercussions sur le plan éducatif :

Besoins en matière d'apprentissage / Stratégies efficaces :

Appareils / Matériel spécial (Lequel? Où? Comment? Qui? Quand?) :

Inquiétudes et questions particulières :

Prochaine rencontre :

Entrevues avec l'élève

L'élève ayant une déficience visuelle doit avoir l'occasion de répondre à des questions de l'enseignant ou de demander des éclaircissements dans un milieu calme et accueillant. Étant donné la nature même de toute perte de la vision, les questions portant sur les besoins d'appartenance à un groupe et sur l'estime de soi de l'élève revêtent une importance particulière. Comme la perte de la vision peut entraver les habiletés de communication interpersonnelle ainsi que le développement social et affectif, vous devez prêter attention à la façon dont cet élève interagit avec ses pairs, particulièrement lorsqu'il est en groupe. Les malentendus peuvent entraîner chez lui des difficultés à interagir avec ses pairs ou des sentiments de frustration ou d'isolement. Tous les élèves ont besoin d'éprouver un sentiment d'appartenance. Mais l'élève ayant une déficience visuelle peut avoir besoin d'un peu plus d'aide que les autres pour se bâtir un réseau social.

Exemples de questions

- Avec qui joues-tu? Avec qui tisses-tu des liens d'amitié?
- Les pauses-repas et les récréations sont-elles agréables pour toi? Connais-tu les activités auxquelles tu pourrais t'adonner durant les pauses-repas et les récréations (clubs scolaires, sports, jeux, etc.)? Sais-tu comment t'y prendre pour participer à ces activités?
- Ressens-tu parfois le besoin de parler à quelqu'un? Sais-tu à qui tu peux demander de l'aide?
- Le système de jumelage mis en place fonctionne-t-il bien?
- As-tu des renseignements à me communiquer concernant les outils ou les aides technologiques dont tu te sers?
- Si tu le pouvais, quels changements apporterais-tu à la classe ou à l'école?
- Te sens-tu à l'aise de travailler avec l'aide-enseignant ou le brailleste?
- Te sens-tu à l'aise de me demander de l'aide quand tu en as besoin? Peux-tu m'indiquer un moyen qui me permettrait de savoir avec certitude que tu as besoin d'aide?
- Revoyons ce que nous avons fait et ce que nous prévoyons faire.
- Selon toi, que dois-tu surtout améliorer?
- As-tu des questions à me poser ou des renseignements à me donner pour que je puisse mieux t'aider à apprendre?

Notes

L'orientation et la mobilité

On définit souvent « l'orientation et la mobilité » par « le fait de savoir où l'on est, où l'on veut aller et comment faire pour s'y rendre. » Il s'agit de la capacité de se déplacer en toute sécurité et efficacité, et avec toute l'aisance et l'autonomie possibles. Le programme d'apprentissage personnalisé de tout élève aux prises avec une grave perte de la vision doit comprendre un entraînement en orientation et mobilité.

Pour apprendre aux élèves à s'orienter et à se déplacer, il faut faire appel à des personnes qui, de par la formation spéciale qu'elles ont reçue, sont conscients des dangers possibles, des responsabilités et des techniques requises. La responsabilité de cette tâche **ne vous revient pas**, mais vous voudrez probablement rencontrer à l'occasion le spécialiste en orientation et mobilité pour connaître la manière de renforcer ces aptitudes en classe. Les enseignants craignent parfois que la présence d'un élève ayant une déficience visuelle les empêche de déplacer les pupitres ou de modifier l'aménagement de leur classe. En fait, l'un des avantages de l'entraînement en orientation et mobilité est qu'elle permet aux élèves aux prises avec une perte de la vision d'apprendre à faire face aux changements dans leurs occupations quotidiennes, à s'adapter aux déplacements naturels dans l'école et à être plus attentifs à leur environnement peu importe l'endroit où ils se trouvent.

Plus la déficience visuelle est grave, plus l'apprentissage en orientation et mobilité doit être poussé. La gamme de techniques varie énormément et le spécialiste déterminera lesquelles conviennent le mieux à l'élève.

Certains districts scolaires ont leur propre spécialiste en orientation et mobilité, alors que d'autres prennent des arrangements sur une base contractuelle (dans certains cas, l'enseignant ressource pour élèves ayant une déficience visuelle possède les compétences nécessaires pour agir à titre de spécialiste en orientation et mobilité). Vérifiez auprès de l'enseignant ressource pour élèves ayant une déficience visuelle l'entraînement dont l'élève a besoin. Vous pourriez aussi décider d'inviter cet éducateur en classe pour qu'il vous enseigne, ainsi qu'à vos élèves, certaines techniques propres à aider les malvoyants.

La sécurité et l'environnement

Il est important de faire participer l'élève ayant une déficience visuelle à l'ensemble de la vie scolaire, dont les assemblées, les sorties, les expériences en milieu de travail et les activités spéciales. Pour réussir à s'adapter à l'environnement physique de l'école, l'élève ayant une déficience visuelle a de plus grands obstacles à surmonter que les autres élèves. Toute activité, qu'il s'agisse de suivre le cours d'éducation physique ou d'aller aux toilettes, peut être source de difficultés. Les mesures à suivre en cas d'urgence, comme les exercices d'évacuation, peuvent aussi exiger certaines façons spéciales de procéder. La page suivante comporte une liste de situations pouvant être préoccupantes. Vous pourriez aborder ces sujets lors d'une rencontre avec l'équipe scolaire, l'enseignant ressource pour élèves ayant une déficience visuelle et le spécialiste en orientation et mobilité.

Notes sur la sécurité et l'environnement

- Mesures à suivre en cas d'urgence, exercices d'évacuation
- Changements de classe
- Bibliothèque
- Toilettes et vestiaires
- Lieux de repos dans l'école
- Secrétariat, téléphones
- Lieux spéciaux :
 - Gymnase
 - Laboratoires de sciences
 - Laboratoires industriels, ateliers
 - Studios d'art et salles pour les cours d'économie domestique
 - Cafétéria et salle à manger
 - Terrain de jeux et aires extérieures
 - Arrêts d'autobus
- Autres lieux dans l'école auxquels il faut penser :
 -
 -
 -
 -

Conseils concernant l'enseignement

La planification des cours

Plan d'apprentissage personnalisé (PAP) : L'équipe scolaire rattachée à l'élève conçoit habituellement un PAP par année et le révisé sur une base régulière.

Documents à distribuer et travaux de lecture : S'il faut transcrire le matériel en braille, en grossir les caractères ou en enregistrer le contenu, il est important de remettre plusieurs jours à l'avance à l'enseignant ressource pour élèves ayant une déficience visuelle ou au brailleux une copie des documents à modifier.

Manuels et romans : Il pourrait être nécessaire d'avoir recours à des manuels et à des livres dont les caractères ont été grossis, dont le contenu a été enregistré ou qui ont été transcrits en braille. Il faut en passer la commande environ un mois à l'avance.

Système de jumelage : Le jumelage d'élèves est très utile dans différentes situations, par exemple lorsqu'il faut copier des notes du tableau, lire un texte en petits caractères et collaborer dans le cadre de travaux de laboratoire. Par ailleurs, n'hésitez pas à trouver des occasions où l'élève ayant une déficience visuelle peut exploiter ses talents particuliers et aider d'autres élèves.

L'enseignement

Donner des précisions à voix haute : La plupart des repères visuels et bon nombre de directives écrites échappent aux élèves ayant une déficience visuelle. Pensez à donner des indications à voix haute durant les activités en classe : décrivez les réactions et les messages non verbaux, mentionnez quand commencent et se terminent toutes les activités et indiquez les transitions entre les activités; annoncez les devoirs et nommez les personnes qui parlent.

Les exemples de la vie courante et l'utilisation de matériel concret permettent d'établir des liens entre l'apprentissage théorique et les expériences de l'élève. Pensez à utiliser du matériel « concret » pour permettre à l'élève de développer ses habiletés kinesthésiques et tactiles.

Des explications individuelles : L'élève ayant une déficience visuelle peut avoir besoin de quelques explications complémentaires. Lorsque la classe commence une nouvelle tâche, il peut être utile de vérifier auprès de l'élève s'il a bien compris.

« **Dis-moi ce que tu vois.** » Pour vérifier si l'élève voit ou non du matériel visuel, il faut éviter de lui demander « Peux-tu voir...? ». Il pourrait prétendre ou supposer qu'il le voit.

« **Quel lien fais-tu entre ceci et ce que tu connais déjà?** » Il pourra être nécessaire d'aider l'élève à organiser sa pensée et à établir des liens entre différentes situations d'apprentissage.

L'évaluation

Dois-je donner plus de temps à l'élève? moins de questions? Les élèves aux prises avec une perte de la vision prennent plus de temps que leurs camarades pour effectuer certains travaux. Pour montrer leur compréhension d'un sujet, ils peuvent avoir besoin de travailler plus longtemps ou de faire des épreuves écrites moins longues. Dans certains cas, il pourrait être opportun de leur faire passer les épreuves oralement ou d'avoir recours à un transcripteur ou à un lecteur d'épreuves.

L'utilisateur de documents imprimés

L'élève aura besoin de **plus de temps** pour effectuer ses travaux de lecture. Il peut être utile d'utiliser une version enregistrée de certains documents, surtout dans le cas de longs passages littéraires.

Techniques d'étude : Des sommaires détaillés, des textes en style télégraphique et la désignation des concepts clés peuvent contribuer à réduire la fatigue et la frustration de l'élève.

Éliminer les éléments non essentiels pour accorder plus de temps aux travaux, à l'écriture et aux projets. L'élève doit savoir s'il peut sauter certains passages renfermant une foule de détails peu importants pour s'attarder aux détails essentiels mentionnés ailleurs.

Comme dans le cas de tous les élèves, l'élève ayant une déficience visuelle doit **apprendre à maîtriser l'orthographe, les règles de grammaire et le vocabulaire**, et les vérifications doivent se faire régulièrement.

Bien que l'on doive encourager les élèves à apprendre à écrire lisiblement, il est en général recommandé de faire écrire à l'ordinateur les élèves aux prises avec une perte de la vision.

L'utilisateur de documents en braille

L'enseignement de la lecture et de l'écriture en braille relève de l'enseignant spécialiste. On ne demande pas aux titulaires de classe de connaître le braille.

Rythme et ordre de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture : Les élèves qui utilisent le braille développent leurs habiletés en lecture et en écriture à un rythme et dans un ordre différents de ceux des autres élèves.

Dans certains cas, il peut être nécessaire d'avoir recours à **un lecteur ou à des livres enregistrés sur bande magnétique.**

Il faut mettre l'accent sur **la qualité des travaux écrits en braille et non sur leur quantité**, car pour effectuer leurs travaux, les élèves doivent utiliser une machine braille, ce qui prend plus de temps que l'écriture ordinaire.

Les aides dont l'élève peut avoir besoin

Il existe de nombreux outils et instruments qui peuvent aider les élèves ayant une déficience visuelle à suivre le programme d'études et à atteindre leurs objectifs personnels et professionnels. Pour apprendre à choisir et à utiliser l'outil ou l'aide technologique qui répond le mieux à leurs besoins dans des situations données, les élèves peuvent avoir besoin d'un enseignement direct.

D'autres applications technologiques, comme les photocopieuses et les logiciels de traitement de texte qui grossissent les caractères ou les ordinateurs qui produisent des textes en braille, peuvent aussi vous aider à répondre aux besoins de l'élève ayant une déficience visuelle.

Nous vous présentons ci-dessous une liste du matériel le plus fréquemment utilisé; vous pouvez vous en servir pour lancer la discussion avec l'enseignant ressource pour élèves ayant une déficience visuelle. Vous pouvez aussi commander une vaste gamme de matériel et d'appareils auprès du Provincial Resource Centre for the Visually Impaired (PRCVI) et de l'organisme Special Education Technology (SET-BC). Vous trouverez à la page 26 les adresses et numéros de téléphone de ces organismes.

Papier

- **Le papier à filets gras** et à interlignes larges peut aider les élèves qui ont de la difficulté à écrire sur du papier ordinaire. On peut aussi se procurer des médias substituts comme du papier quadrillé pour les cours de mathématiques et du papier pour la notation musicale.

Livres

- Il est possible de se procurer des **manuels écrits en gros caractères ou en braille**; l'enseignant ressource pour élèves ayant une déficience visuelle peut vous fournir la liste des manuels disponibles. Vous pouvez aussi commander toute ressource d'apprentissage approuvée par le Ministère qui ne figure pas dans cette liste.
- **Les documents à distribuer en classe et les courts textes** peuvent être transcrits en braille ou reproduits en version « améliorée » (caractères plus gros ou plus foncés) dans la mesure où la demande en est présentée de une à deux semaines d'avance à l'enseignant ressource pour élèves ayant une déficience visuelle.
- Il existe des **versions « parlantes »** de nombreux manuels et romans. Dans la mesure du possible, il faudrait avoir recours à ces textes enregistrés par des professionnels.

Appareils

- **Les tables de travail à dessus pivotant** et les appuie-livres permettent de rapprocher un travail des yeux de l'élève tout en améliorant l'angle de lecture et les conditions d'éclairage.
- **Les fenêtres d'agrandissement** et les marqueurs de lignes permettent aux élèves aux prises avec une perte de la vision de mieux retenir l'endroit où ils sont rendus dans une page.
- **Certains appareils optiques** peuvent augmenter la taille des caractères, le contraste et l'espacement entre les mots.
- **Les télévisionneuses** sont des appareils électroniques qui permettent de grossir la taille des caractères et de les reproduire sur un écran de télévision. Il est possible d'ajuster au besoin le grossissement, le contraste et l'éclairage, de façon à voir toutes sortes de documents imprimés ou écrits à la main.
- **Les magnétophones** peuvent aider les élèves à prendre des notes, à enregistrer des cours, à faire des travaux, à répondre à des questions à développement et à passer des examens. Ils permettent aussi à l'enseignant d'enregistrer les commentaires liés aux travaux, aux épreuves et aux projets; de donner des directives ou des renseignements détaillés; d'enregistrer des extraits de manuels ou de journaux de bord.
- **Les machines braille** permettent d'écrire en braille; l'élève ou l'aide-enseignant peut s'en servir lors des activités de lecture et d'écriture.

Outils technologiques

- **Le « Braille 'n' Speak »** est un dispositif électronique servant à la prise de notes : l'élève saisit de la documentation qu'il peut écouter et réécouter à volonté. Peut être couplé à une imprimante en braille et à des ordinateurs.
- **Les ordinateurs :**
 - En s'approchant de l'écran, bien des élèves ayant une déficience visuelle peuvent lire le texte affiché.
 - Il existe des logiciels pour les élèves qui ont besoin de documents écrits en gros caractères, avec sortie vocale ou transcrits en braille.
 - Des ordinateurs spéciaux comportent aussi un affichage braille sans support papier.
 - Les élèves devraient apprendre le plus tôt possible la saisie au clavier.

Glossaire partiel

« **Amélioration** » de documents imprimés - Aides pour la basse vision (loupes) et techniques qui permettent d'intensifier, de foncer, de grossir et d'espacer les caractères ou d'en accroître le contraste.

Accommodation - Modification du cristallin qui permet de conserver une image toujours nette d'un objet peu importe la distance où celui-ci se trouve.

Acquis - Accidentel et non congénital.

Acuité visuelle - Décrit la capacité de voir les détails; fait référence à la vision centrale et à la netteté des détails. Une acuité visuelle normale permet de voir correctement un objet ou une lettre d'une taille précise à une distance de 6 mètres (vision 6/6) ou de 20 pieds (vision 20/20)

Astigmatisme - Défaut de courbure de la cornée ou du cristallin; l'image que voit la personne est alors déformée.

Champ de vision - Étendue de l'espace qu'embrasse le regard lorsque la tête et les yeux restent immobiles.

Congénital - Présent à la naissance.

Déficience visuelle corticale - Déficience visuelle due à un problème dans le cortex visuel ou les voies nerveuses. La vision peut fluctuer durant la journée ou d'une journée à l'autre.

Efficacité visuelle - Le degré avec lequel certaines tâches visuelles peuvent être effectuées avec facilité, en tout confort et en un temps minimum, en fonction de variables personnelles et environnementales.

Hypermétropie - Défaut visuel qui permet une vision plus précise des objets éloignés que des objets rapprochés.

Légalement aveugle - État correspondant à une acuité visuelle de 6/60 (20/200) ou moins de l'œil le meilleur et avec la meilleure correction possible ou à un champ de vision de 20 degrés ou moins. La plupart des élèves aveugles au sens de la loi ont une certaine vision utile.

Myopie - Défaut visuel qui permet une vision plus précise des objets rapprochés que des objets éloignés.

Nystagmus - Mouvements involontaires de l'œil, rapides ou lents, qui peuvent être horizontaux, verticaux, rotatoires ou combinés.

Orientation et mobilité - Entraînement spécial donné aux personnes ayant une déficience visuelle afin de leur permettre de se déplacer en toute sécurité et confiance.

Perception de la profondeur - La capacité de percevoir des objets à diverses distances et d'ajuster sa vision en fonction de cette distance.

Photophobie - Sensibilité anormale à la lumière et inconfort qui en résulte.

Strabisme (« œil qui louche ») - Incapacité des deux yeux à regarder directement un objet; cette incapacité est due à un déséquilibre des muscles oculaires.

Vision binoculaire - Utilisation coordonnée des deux yeux permettant de voir une seule image en trois dimensions.

Vision centrale - Région centrale du champ visuel, là où la vision est la plus précise.

Vision de près - Capacité de voir les objets distinctement à la distance normale de lecture (environ 36 cm de l'œil).

Vision périphérique - Région visible au-delà du champ de vision central.

Vision résiduelle - Niveau de vision décelable ou utilisable.

Vision télescopique - Rétrécissement concentrique du champ visuel, donnant l'impression de regarder à travers un tunnel.

Aide, ressources et personnes à qui s'adresser

En travaillant avec des élèves ayant une déficience visuelle, vous pourriez en venir à vous poser d'autres questions et à vouloir obtenir de plus amples renseignements. Des personnes bien renseignées peuvent vous tenir au courant des recherches et documents intéressants ainsi que des listes de ressources d'apprentissage pouvant favoriser l'apprentissage de ces élèves.

DATE

ADMINISTRATEUR DU DISTRICT

N° DE TÉLÉPHONE

SPÉCIALISTE EN ORIENTATION ET MOBILITÉ

N° DE TÉLÉPHONE

AUTRES SPÉCIALISTES

N° DE TÉLÉPHONE

Provincial Resource Centre for the Visually Impaired (PRCVI)

Le ministère de l'Éducation a mis en place un centre de distribution des ressources d'apprentissage et appareils spécialisés que peuvent emprunter sans frais les districts scolaires et les écoles indépendantes des groupes un et deux comptant dans leurs rangs des élèves ayant une déficience visuelle.

PRCVI
#106 - 1750 W 75th Avenue
Vancouver, B.C. V6P 6G2
Tél. : (604) 266-3699
Télec. : (604) 261-0778

Special Education Technology – British Columbia (SET-BC)

Le ministère de l'Éducation a mis sur pied l'organisme Special Education Technology – British Columbia (SET-BC) afin d'aider les districts scolaires et les écoles indépendantes des groupes un et deux qui ont besoin de faire appel à la technologie pour enseigner aux élèves ayant une déficience visuelle ou d'autres déficiences d'ordre physique.

SET-BC
#105 - 1750 W 75th Avenue
Vancouver, B.C. V6P 6G2
Tél. : (604) 261-9450
Télec. : (604) 261-2256

